

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français

Question 3 – Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

Cours 3

Dynamiques de localisation des activités et mondialisation.

I La localisation des activités économiques en France : de nouvelles dynamiques

1. Les conséquences de la mondialisation

- La mondialisation s'est accompagnée une NDIT (nouvelle division internationale du travail) qui se traduit par la recherche d'un meilleur coût de la main-d'œuvre et par une nouvelle stratégie des firmes transnationales (FTN). Ce phénomène a entraîné des délocalisations, notamment dans les industries automobile et textile, au profit des pays d'Europe centrale et orientale ainsi qu'à l'Asie du Sud-Est.
- Face à la baisse du nombre d'emplois industriels et de la part de l'industrie dans le PIB français, on parle parfois de désindustrialisation de la France. Mais cette affirmation est à nuancer : en effet, la baisse des actifs dans l'industrie est surtout due à la tertiarisation de l'économie française et aux gains de productivité. D'autre part, certains espaces productifs français particulièrement attractifs attirent des investissements des firmes française et étrangères.
- En réalité, la mondialisation a entraîné une mise en concurrence des territoires, favorisant les espaces les plus innovants et les mieux connectés aux marchés européens et mondiaux. Ce ne sont plus les ressources naturelles ni la main-d'œuvre qui guident l'implantation d'activité sur un territoire, mais de nouvelles logiques, qui échappent souvent aux acteurs traditionnels, Etat et collectivités territoriales. Elles se fondent principalement sur l'innovation, la logistique et l'environnement.

2. Innovation, connectivité et environnement

- L'innovation est devenue un critère central pour comprendre la localisation des activités économiques. Les espaces les plus attractifs sont les technopôles (Sophia Antipolis, à Nice, en est l'archétype) et les pôles de compétitivité regroupant des entreprises, des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur organisés selon la logique des clusters (le plateau de Saclay, par exemple).
- Les entreprises sont également à la recherche des territoires les mieux connectés aux marchés européens et mondiaux. La présence d'un aéroport, d'une gare TGV et de liaisons autoroutières est un facteur déterminant. L'existence d'interfaces (aéroport international, comme Roissy, port international, etc.) dotées de plate-formes multimodales représente un atout majeur pour les territoires. Cette logique de connectivité est également valable pour les espaces touristiques (montagnards et littoraux) et pour les espaces agricoles dynamiques (grandes cultures agricoles des bassins parisiens et aquitains). Cette dynamique devrait en particulier bénéficier aux eurorégions, mais celles-ci ne sont pas toutes dynamiques pour diverses raisons.
- Enfin, la recherche de la qualité de vie (environnement) est également devenu un facteur déterminant pour les implantations d'activités dynamiques. L' " effet Sud " joue

en faveur des littoraux de l'Atlantique et de la Méditerranée (Nantes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse), ainsi que des vallées alpines : Grenoble, Annecy ou Chambéry ont développé des activités de haute technologie parce que ces villes ont su mettre en avant leurs atouts. Paris bénéficie également de ce critère, du fait du prestige de ses grandes écoles et universités, ainsi que de son histoire.

3. Le rôle de l'Etat et la stratégie d'adaptation des territoires

- Le rôle de l'Etat est historique, puisque 30 ans de politiques de décentralisation ont conduit à un rééquilibrage du territoire français. Malgré la perte de son influence sur les dynamiques de localisation, l'Etat demeure un acteur majeur dans la mesure où il développe les infrastructures de communication et favorise l'innovation et la recherche-développement mais également la formation de la population. Toutefois, on observe que la France est en retard par rapport à ses concurrents tant dans le domaine de la recherche que dans celui de la formation.
- Les collectivités territoriales ont également compris l'importance des nouvelles dynamiques de localisation et mettent en place des politiques de compétitivité économique en aménageant leurs territoires pour répondre aux nouveaux critères d'implantation des activités. Tant au niveau régional que local, les territoires sont ainsi entrés dans la compétition européenne et mondiale.

II Métropolisation et littoralisation des activités

1. La métropolisation

- La mondialisation privilégie les espaces métropolitains qui polarisent les fonctions financière, la recherche et le développement, etc. Paris et la région Île-de-France sont toujours au cœur de l'attractivité française, avec près de 30% du PIB national. Paris, seule "ville mondiale" française, réunit les fonctions de commandement politique et économique : c'est la deuxième métropole mondiale par le nombre de sièges sociaux des 500 premières entreprises mondiales. Paris bénéficie également de sa position de première ville touristique mondiale. Toutefois, le poids relatif de la capitale a diminué, en termes d'emplois notamment. Ce phénomène est dû à la décentralisation, mais également au coût élevé de l'immobilier et la recherche d'un environnement jugé plus agréable en province.
- Une dizaine d'autres métropoles françaises (Lyon, Marseille, Lille, etc.) sont également ouvertes sur l'Europe et le monde et concentrent des activités dynamiques : quartiers d'affaires en centre-ville (La Part-Dieu, à Lyon, Euralille), technopôles, universités, aéroports internationaux à la périphérie. Ces métropoles bénéficient du phénomène de tertiarisation du système productif et son particulièrement attractive dans la NDIT parce qu'elles concentrent les activités du tertiaire supérieur. Leur dynamisme s'explique également parce qu'elles bénéficient d'axes d'échanges, comme entre Lyon et Genève par exemple.

2. La littoralisation

- La littoralisation des activités représente une autre conséquence de la mondialisation. Les espaces en situation d'interfaces sont privilégiés dans les nouvelles dynamiques de localisation des activités. La France possède ainsi quatre grandes zones industrialo-portuaires (ZIP) : Dunkerque, Marseille-Fos-sur-Mer, Saint-Nazaire et le Havre. Les aménagements récents de ports de Marseille et du Havre (extension des espaces dédiés

au trafic des porte-conteneurs) leur permettent de soutenir la compétition avec d'autres ports européens, comme Anvers ou Gênes.

- Les métropoles atlantiques et méditerranéennes (Nantes, Bordeaux, Aix-en-Provence, Montpellier) sont également dynamiques, parce qu'elles bénéficient à la fois du phénomène de métropolisation et de littoralisation. Elles ont su développer des activités innovantes tout en tirant profit de l'héliotropisme et du thalassotropisme. Ces métropoles sont conscientes de l'atout que représente leur situation : en 2000, la Conférence des Villes de l'Arc atlantique (CVAA) est créée à l'initiative de Rennes. Rassemblant les villes atlantiques de plus de 100 000 habitants, elle a pour objectif de promouvoir l'ouverture internationale et la coopération entre villes.
- Enfin, les littoraux français sont attractifs sur le plan touristique. La Côte-d'Azur perpétue une tradition de tourisme de luxe, tandis que la Vendée ou le Languedoc ont développé un tourisme de masse et la côte normande le tourisme de proximité (les Franciliens qui partent en weekend vers les plages du Touquet, par exemple). Les territoires ultra-marins ont également développé des activités touristiques (Guadeloupe, Martinique, Réunion), mais leurs difficultés économiques et leur insularité les isolent de la mondialisation.

III La différenciation des espaces productifs

1. Des espaces productifs dynamiques

- Les territoires gagnant dans la mondialisation sont principalement les espaces métropolitains qui concentrent la plupart des activités industrielles et tertiaires ainsi que les grands axes structurants. C'est principalement le cas de Paris et de la région Rhône-Alpes. Au niveau régional, les régions de l'Ouest et du Sud se renforcent constamment, toujours autour des principaux pôles urbains. Pour ce qui concerne les eurorégions, le bilan est plus contrasté. Certaines bénéficient des synergies transfrontalières, comme Strasbourg ou Lille, mais d'autres sont moins dynamiques (Lorraine).
- Certains espaces ruraux parviennent également à s'intégrer aux marchés mondiaux : les grands bassins céréaliers dont il a déjà été question, mais également les espaces d'élevage intensif en Bretagne, les régions de vignoble (Bordelais, Bourgogne, Champagne) et, dans une moindre mesure, les territoires ultramarins spécialisés dans des cultures tropicales. Les espaces les plus dynamiques sont ceux qui sont bien reliés aux grands ports de commerce. Enfin, les espaces touristiques montagnards sont également reliés aux marchés extérieurs.

2. Des espaces en difficultés ou en recomposition

- Il s'agit principalement d'anciens espaces de production industrielle qui ont été frappés par la crise des années 1970 et qui tentent de retrouver un dynamisme économique et une attractivité. Il s'agit principalement du Nord-Pas-de-Calais, de la Picardie et du Nord Est du pays (Champagne-Ardenne, Lorraine). Mais d'autres régions sont également touchées par des délocalisations et des fermetures d'usines, comme le Choletais (spécialisé dans le textile) ou la Basse-Normandie (électronique). Certains espaces métropolitains sont également en difficulté, comme l'ancienne banlieue industrielle du Nord-Est parisien.
- Ces territoires essaient de trouver un nouvel essor grâce à l'Europe. Ainsi, Calais a créé le centre commercial " Cité Europe ", à l'entrée du tunnel sous la Manche. D'autres ont pu bénéficier de relocalisations, comme Sallanches, dans les Alpes, où l'entreprise Rossignol s'est réimplantée après avoir délocalisé ses activités, ou Valenciennes, avec

l'usine automobile Toyota.

3. Des territoires enclavés

- Il s'agit principalement des régions rurales mal intégrées aux marchés mondiaux et des régions de moyenne montagne éloignées des grands axes de communication. Si la notion de " diagonale du vide " demeure une réalité (Lorraine, Pyrénées, Massif Central), malgré quelques centres de dynamisme isolés, d'autres espaces souffrent d'enclavement, comme l'intérieur de la Bretagne. Ces territoires connaissent une dévitalisation (déprise agricole, fermeture d'usines, disparition de commerces et de services, etc.), même s'ils tentent de retrouver un peu d'attractivité en développant des activités telles que le tourisme vert.
- Enfin, les territoires ultramarins, malgré le tourisme et les productions tropicales, sont également mal intégrés dans la mondialisation. Ils sont isolés et n'ont pas développé, pour des raisons historiques, des liens économiques avec leur espace proche. Ils sont également concurrencés dans leurs propres activités, comme les espaces touristiques des Antilles par la République dominicaine. D'une manière générale, ils attirent très peu d'investissements.